



Secrétariat du Conseil du Trésor
du Canada

Treasury Board of Canada
Secretariat

Canada

Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert 2014-2016

Rapport d'auto-évaluation à mi-parcours

Janvier 2016



Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert 2014-2016

Rapport d'auto-évaluation à mi-parcours (janvier 2016)

Le gouvernement du Canada s'est engagé à être au front des efforts déployés afin d'accélérer et d'élargir les données ouvertes, afin de renforcer l'ouverture et la responsabilisation envers le gouvernement. Il cherche à établir des attentes plus élevées en matière de transparence, en partant du principe que le gouvernement et son information devrait être accessibles par défaut. Comme le montre le présent rapport, l'engagement du Canada envers l'ouverture du gouvernement est partagé par l'ensemble des ministères et organismes fédéraux.

Le Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert est renouvelé tous les deux ans afin de veiller à ce que l'on soit sur la bonne voie pour parvenir à une ouverture, une transparence et une efficacité accrues. Dans le cadre de l'engagement du Canada envers le Partenariat pour un gouvernement transparent, le gouvernement du Canada résume les progrès ayant été réalisés à mi-parcours de chaque Plan d'action. Pour le Plan d'action de 2014-2016, le présent rapport constitue l'évaluation à mi-parcours de la façon dont le Canada progresse à l'égard de ses engagements à ce jour. Le gouvernement du Canada planifie déjà son troisième plan national pour un gouvernement ouvert, qui sera lancé cet été.

Aux fins de l'élaboration du prochain plan pour un gouvernement ouvert, le gouvernement du Canada mènera de vastes consultations, cherchant à obtenir les points de vue d'une grande variété de particuliers et d'organisations qui souhaitent lui faire part de leurs points de vue. Alors que les engagements définitifs seront obtenus en consultation avec la participation exhaustive du public, le Canada prévoit accélérer et élargir les initiatives de données ouvertes afin que les Canadiens puissent facilement accéder à leurs données et les utiliser. Le Canada s'attend également à accroître l'ouverture du gouvernement dans l'ensemble, notamment par l'intermédiaire d'un examen de la *Loi sur l'accès à l'information*.

1. Introduction et mise en contexte

Le [Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert 2014-2016](#) compte 12 engagements visant à faire avancer le gouvernement ouvert dans trois grands volets : données ouvertes, information ouverte, et dialogue ouvert. Il s'agit du deuxième Plan d'action national du Canada à l'appui de son adhésion au [Partenariat pour un gouvernement transparent \(PGT\)](#), dont il fait partie depuis avril 2012. Plus de 50 activités et produits livrables devaient être mis en œuvre entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2016 en vertu des engagements inscrits dans le Plan d'action.

Rapport d'auto-évaluation à mi-parcours sur le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert

Les engagements pris dans le plan mettent en évidence les principes de transparence, de participation civique, de responsabilité publique et d'accès aux nouvelles technologies aux fins d'ouverture et de responsabilisation. Les engagements misent sur des améliorations à l'égard de quatre des cinq grands défis cernés par le PGT :

- améliorer les services publics;
- accroître l'intégrité publique;
- gérer efficacement les ressources publiques;
- accroître la responsabilisation des entreprises (voir l'annexe).

Alors que le Canada célèbre la fin de l'année 1 du délai de deux ans du présent Plan d'action, son rapport fournit une autoévaluation à mi-parcours des progrès réalisés par rapport à l'engagement de gouvernement ouvert à ce jour. Il décrit la façon dont le Plan d'action a été élaboré, évalue les progrès réalisés jusqu'ici, et définit les prochaines étapes pour chaque engagement. Le rapport montre également comment les engagements du Plan d'action de 2014-2016 reflètent les commentaires reçus du mécanisme indépendant d'établissement de rapports (MIER) au sujet du premier Plan d'action du Canada et les activités relatives au gouvernement ouvert exercées au cours de la dernière année, en plus de ce qui a été indiqué dans le Plan d'action.

2. Processus d'élaboration du Plan d'action

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) a mené, en avril 2014, une série de consultations pour appuyer l'élaboration du deuxième Plan d'action du Canada. Faisant fond sur les leçons retenues à l'élaboration du premier plan en 2012, le gouvernement a opté pour une approche inclusive pour mobiliser les citoyens, des organisations de la société civile, les ministères et organismes gouvernementaux, des universitaires et le secteur privé tout au long du processus d'élaboration.

Sur une période de six mois, les Canadiens de partout au pays ont été invités à participer à des activités de consultation en ligne et en personne pour explorer d'éventuelles activités relatives au gouvernement ouvert, les peaufiner en une série d'engagements ambitieux, et définir des mesures concrètes pour chacune d'elles. Comme dernière étape, le gouvernement a publié en ligne une ébauche complète du Plan d'action pour que le public l'examine et le commente. De plus amples détails sur les diverses étapes de ces activités de consultation se trouvent dans le [Plan d'action](#) et dans le [rapport récapitulatif « Vous nous avez dit »](#), publiés en novembre 2014.

En mobilisant le public d'une manière qui lui permettait de participer de diverses façons, le SCT a obtenu une précieuse rétroaction. Beaucoup de ces idées ont été inscrites dans le Plan d'action de 2014-2016. Les Canadiens ont fait part de trois grandes priorités :

- a) **Annoncer plus longtemps à l’avance les possibilités de consultation** : Avant de consulter les intervenants, les citoyens et les organisations de la société civile, tous les Canadiens ont eu la possibilité d'examiner le plan de consultation proposé dans le cadre du Portail du gouvernement ouvert du gouvernement du Canada. Cela a permis d’annoncer toutes les activités de consultation prévues, et de donner un préavis des possibilités de participer en ligne ou en personne à l’élaboration du Plan d’action. Les Canadiens ont été invités à fournir des idées sur la façon de maximiser la participation du public à l’élaboration du Plan d’action.
- b) **Faciliter la participation** : En plus d’être mobilisés par l’entremise du Web et sur les réseaux sociaux tout au long du processus, les citoyens et les organisations de la société civile ont participé à une série d'ateliers publics, à des panels de discussion, et à d'autres événements en personne dans des collectivités de partout au pays. Ensemble, ils ont réfléchi aux nouveaux engagements du gouvernement ouvert, et établi ce qui pourrait être accompli dans le délai de deux ans du Plan d’action.
- c) **Publier les résultats et les réponses** : Un survol de ces consultations a été publié dans le [rapport récapitulatif « Vous nous avez dit »](#) en novembre 2014. Ce rapport exposait la démarche de consultation, ainsi que les commentaires, les idées et les suggestions des Canadiens qui ont permis de façonner le Plan d’action. Les [Données de consultation sur le Plan d’action pour un gouvernement ouvert](#) ont également été publiées à titre de jeu de données ouvertes de toutes les observations reçues.

Consultation au sujet des progrès ayant été réalisés à mi-parcours : Cette évaluation bénéficie de l'apport reçu dans le cadre d’une consultation en ligne de quatre semaines au cours de laquelle les Canadiens et les intervenants, y compris la société civile, le milieu universitaire, le secteur privé et d’autres avaient été invités à partager leurs points de vue sur les progrès réalisés par le Canada au titre des produits livrables de la première année d’application du Plan d’action. La participation à cette consultation a été moindre que prévue. Le Canada reconnaît qu’il doit continuer de prendre des mesures pour sensibiliser davantage le public au Plan d’action du Canada pour un gouvernement ouvert ainsi qu’aux possibilités qui s’offrent aux Canadiens et aux autres intervenants de commenter et d’orienter le Plan.

Une ébauche du rapport d’auto-évaluation du Canada a été publiée en ligne pour que le public en prenne connaissance, la commente et y contribue. Les commentaires supplémentaires sont encore les bienvenus au sujet du rapport d'auto-évaluation, et du site ouvert.canada.ca dans son ensemble.

3. Donner suite aux recommandations du MIER

Au début de 2014, le Mécanisme indépendant d'établissement de rapports (MIER) du PGT a publié son [Rapport d'étape pour le Canada 2012-13](#) sur la mise en œuvre du premier Plan d'action du Canada, et il a présenté des recommandations d'améliorations à apporter à plusieurs activités du Canada liées au gouvernement ouvert. Les constatations et les observations du MIER ont permis de cerner et de peaufiner bon nombre des engagements du deuxième Plan d'action du Canada :

- **Améliorer la consultation publique et la mobilisation des citoyens :** Comme conséquence directe des constatations du MIER, le Canada a travaillé pour améliorer la consultation et la mobilisation des Canadiens. Pour l'élaboration du deuxième Plan d'action, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a mobilisé très tôt et souvent, en ligne et en personne, les particuliers, les organisations, les universitaires et le milieu des affaires. Le gouvernement a également lancé un certain nombre d'activités pour améliorer la consultation du public et la mobilisation des citoyens au-delà du domaine du gouvernement ouvert en établissant des principes, des pratiques exemplaires et des démarches pangouvernementales.
- **Prendre des engagements précis et ambitieux :** Pour chacun des 12 engagements, des produits livrables précis ont été fixés dans le délai de ce Plan d'action. Le Plan est devenu plus précis puisque le Canada a pris des engagements qui misent sur des produits livrables concrets dont le calendrier est établi. En misant sur les activités, les politiques et les solutions pangouvernementales, l'élaboration de normes nationales, et le soutien aux initiatives internationales de transparence gouvernementale, ce Plan pousse plus loin le premier Plan d'action.
- **Améliorer la circulation de l'information (accès à l'information) :** Le Canada a commencé à moderniser l'administration de ses programmes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP) dans l'ensemble du gouvernement. En plus des améliorations apportées à l'administration de l'AIPRP dans le cadre du Plan d'action en cours (sommaires consultables des [demandes d'accès à l'information complétées](#), possibilité de présenter des [demandes d'AIPRP en ligne](#), et des améliorations à la formation en AIPRP pour les fonctionnaires), un certain nombre d'autres mesures importantes sont prises. Par exemple, le Portail de l'information ouverte sert maintenant de guichet unique pour avoir accès à de l'information divulguée de façon proactive sur les contrats, les voyages et les dépenses d'accueil.

- **Miser sur un gouvernement ouvert, et non seulement sur des données ouvertes :** Même si les données ouvertes demeurent un élément essentiel de sa stratégie de gouvernement ouvert, le Canada a étendu les engagements liés à l'intégrité et à la responsabilisation du gouvernement dans le Plan d'action en cours. Cela comprend l'octroi de contrats ouverts, le fait de communiquer de manière ouverte et accessible l'information sur les budgets et les dépenses, et l'instauration d'une loi qui exige la déclaration obligatoire pour les industries extractives.
- **Uniformiser les informations et données et les rendre plus utilisables :** Le Canada a amélioré la recherche et la découverte des informations et données du gouvernement du Canada en uniformisant le format pour le rendre réutilisable, en améliorant l'accès à ces informations et en aidant les utilisateurs à trouver la pertinence des données. Les données et métadonnées sont maintenant normalisées afin de veiller à ce que les ressources documentaires soient compréhensibles; permettant ainsi aux utilisateurs de trouver ce qu'ils cherchent, de l'utiliser, et préciser les données pour qu'elles puissent être utilisées avec des données provenant d'autres sources.
- **Soutien pangouvernemental :** La [Directive sur le gouvernement ouvert](#), récemment lancée à l'échelle du gouvernement, permettra de maximiser l'accès des Canadiens aux données et aux informations gouvernementales, et entraînera un changement culturel d'« ouverture par défaut » à l'échelle du gouvernement fédéral. La [Vision Objectif 2020](#) concernant l'avenir de la fonction publique fédérale, une initiative complémentaire, prévoit la création d'un environnement axé sur l'ouverture et la collaboration qui mobilise les citoyens et les partenaires dans l'intérêt public.

Les observations et les recommandations de cette évaluation indépendante des activités du gouvernement liées au gouvernement ouvert ont contribué à rendre les plans plus concrets et les activités relatives au gouvernement ouvert plus fructueuses.

4. Mise en œuvre des engagements du Plan d'action

L'état de la mise en œuvre par le Canada de ses engagements du Plan d'action en cours est résumé dans le tableau ci-après. D'importants progrès ont été réalisés dans le cas de 8 engagements sur 12, qui sont sur la bonne voie afin de réaliser tous les produits livrables d'ici la fin du Plan d'action en juin 2016.

Des détails sur les progrès réalisés pour chaque engagement peuvent être examinés en suivant les liens indiqués dans le tableau de bord ci-après, y compris les activités exercées à ce jour, les prochaines étapes, et le niveau d'achèvement évalué.

Engagements	État
ENGAGEMENTS FONDAMENTAUX	
1. Directive sur le gouvernement ouvert	Conforme au calendrier
ENGAGEMENTS RELATIFS AUX DONNÉES OUVERTES	
2. Données ouvertes du Canada	Retardée
3. Institut des données ouvertes	Conforme au calendrier
4. Données ouvertes pour le développement (DOD)	Conforme au calendrier
5. Engagement fondamental relatif aux données ouvertes	Conforme au calendrier
ENGAGEMENTS RELATIFS À L'INFORMATION OUVERTE	
6. Science ouverte	Retardée
7. Déclaration obligatoire pour le secteur extractif	Conforme au calendrier
8. Processus ouvert d'octroi de contrats	Conforme au calendrier
9. Information ouverte sur les budgets et les dépenses	Conforme au calendrier
10. Alphabétisation numérique	Conforme au calendrier
11. Engagement fondamental relatif à l'information ouverte	Retardée
ENGAGEMENT RELATIF AU DIALOGUE OUVERT	
12. Consultations auprès des Canadiens	Retardée

5. Échange entre pairs et apprentissage

Le Canada accueille favorablement chaque occasion pour partager les expériences et les leçons retenues dans la mise en œuvre d'initiatives de gouvernement ouvert avec d'autres membres du PGT et d'autres pays. En fait, les activités du Canada ont sensiblement bénéficié du partage des pratiques exemplaires avec d'autres pays. Parmi les exemples récents d'activités d'échange entre pairs avec la collectivité internationale du gouvernement ouvert, mentionnons :

- Groupe de travail sur les données ouvertes du PGT** : La codirection par le Canada du [Groupe de travail sur les données ouvertes du PGT](#) avec son partenaire de la société civile, Web Foundation, a aidé sept pays membres du PGT à définir d'ambitieux engagements en matière de données ouvertes dans leurs plans d'action nationaux. Grâce au travail effectué dans les volets des principes, de la mesure, des normes et du renforcement des capacités, ce groupe a accru la sensibilisation aux données gouvernementales ouvertes, en mobilisant la collectivité mondiale des données ouverte au sens large pour partager des informations et des idées. La codirection par le gouvernement du Canada du volet des principes de l'activité avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mené à son fort soutien à

l'élaboration de la Charte internationale des données ouvertes (disponible en anglais seulement).

- **Conférence internationale sur les données ouvertes** : L'organisation par le Canada de la [3^e Conférence internationale sur les données ouvertes](#) en mai 2015 a fourni aux tribunes et permis aux représentants de pays de partout dans le monde d'en apprendre plus sur les données ouvertes et de partager leurs expériences de mise en œuvre d'initiatives de données ouvertes. [Bon nombre des séances de la CIDO ont été diffusées en direct](#) par l'entremise du Web, et une [Archive des webdiffusions](#) a été créée pour élargir la portée de l'information qui a été partagée dans le cadre de ces séances.
- **Données ouvertes pour le développement (DOD)** : L'engagement Données ouvertes pour le développement (DOD) qui fait partie du Plan d'action du Canada en cours vise à fournir du soutien technique, de l'information et de l'orientation aux pays en développement dans le cadre de la mise en œuvre de leurs initiatives de données ouvertes (vous trouverez à la section 4 du présent rapport des renseignements additionnels sur ces activités).
- **Association CKAN** : Le Canada préside actuellement le groupe de direction de l'Association CKAN, qui est constituée d'utilisateurs supervisant le développement de [CKAN](#), un puissant système de gestion de données qui fournit des outils de source libre visant à simplifier la publication, le partage, la découverte et l'utilisation des données.

6. Gouvernement ouvert et transparent

Le gouvernement du Canada est résolu à favoriser la transparence, l'honnêteté et la reddition de comptes aux Canadiens. Le 13 novembre 2015, le premier ministre Justin Trudeau a [rendu publiques](#) les lettres de mandat de tous les ministres dans le cadre de son plan d'ouverture et de transparence du gouvernement pour les Canadiens.

Dans le cadre de ses lettres de mandat, le gouvernement s'est engagé à fixer la barre plus haute quant à l'ouverture et la transparence au sein du gouvernement. Ceci comprend la diffusion publique de toute information clé derrière les décisions qu'il prend, de même que l'accélération et l'élargissement des initiatives sur les données ouvertes. Les attentes du gouvernement au chapitre de la transparence des mandats serviront à élargir la portée du gouvernement ouvert dans le plan des deux années à venir.

En plus des produits livrables précis propres à chaque engagement mis en évidence dans le présent rapport, le Canada a également lancé une variété d'activités et d'initiatives qui adhèrent à l'esprit d'un gouvernement ouvert et reflètent son engagement à intégrer les principes de la transparence, de la responsabilisation et de la participation civique aux programmes et services gouvernementaux. Entre autres exemples clés, mentionnons les suivants :

- **Charte internationale sur les données ouvertes** : Le Canada, avec des douzaines de gouvernements, d'organisations de la société civile et d'institutions internationales, mène le mouvement visant à élaborer des principes communs mondiaux pour les données ouvertes. La Charte internationale sur les données ouvertes (disponible en anglais seulement sous le titre [International Open Data Charter](#)) renferme un ensemble de principes fondamentaux pour l'ouverture des données ainsi qu'un guide de mise en œuvre pour aider les gouvernements à adopter les principes, normes et pratiques. À la 3^e Conférence internationale sur les données ouvertes qui s'est tenue à Ottawa les 28-29 mai 2015, des consultations ont été lancées afin de recueillir de l'information et des observations sur l'ébauche de la charte de la collectivité internationale des données ouvertes.
- **Analyse de l'environnement et étude de la valeur des données ouvertes dans le domaine de la géomatique** : Une évaluation indépendante du secteur canadien de la géomatique appuyée par Ressources naturelles Canada été effectuée, ainsi qu'une analyse détaillée des avantages économiques et non économiques de l'utilisation de technologies et de services géospatiaux. En termes économiques, les technologies géospatiales contribuent pour quelque 21 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada, et génèrent environ 19 000 emplois dans l'économie canadienne. Même s'il est plus difficile à mesurer, l'éventail des avantages sociaux et environnementaux est impressionnant, y compris l'amélioration de la gestion des ressources, une meilleure intervention face aux flambées de maladies, le déploiement rapide des premiers intervenants en situation d'urgence, et la gestion coordonnée et en temps opportun de l'infrastructure matérielle.
- **Transparence et ouverture dans le domaine de la santé** : La deuxième étape du [Cadre réglementaire de transparence et d'ouverture de Santé Canada](#) a été lancée en juin 2015. En vertu de ce Cadre, plus de 35 autres [examens de l'innocuité](#) ont été publiés dans le site Web de Santé Canada. Parmi les autres réalisations notables de 2014-2015, mentionnons le [Registre des médicaments et des produits de santé](#), un nouvel outil conçu pour devenir la ressource pour les Canadiens qui veulent un accès rapide à l'information sur des centaines de médicaments d'ordonnance; la consultation auprès des Canadiens sur la façon d'[améliorer l'information nutritionnelle sur l'étiquetage des aliments](#); et un [Registre d'intervenants](#) où les Canadiens peuvent s'inscrire afin de rester informés au sujet des consultations menées par Santé Canada et avoir leur mot à dire dans les priorités et politiques du ministère.

- **Projet de place publique numérique** : Affaires mondiales Canada a annoncé en janvier 2015 un nouveau partenariat avec l'École Munk des affaires internationales de l'Université de Toronto afin de lancer le [Projet de place publique numérique](#). Cette initiative élargira l'espace numérique consacré à la liberté d'expression et au dialogue politique ouvert, là où la société civile et la participation citoyenne sont menacées. Il fournira à des citoyens et à des organisations de la société civile un accès accru aux réseaux mondiaux de l'information et des communications, une connectivité améliorée avec d'autres qui vivent dans leur pays et à l'étranger, et le soutien de la surveillance et de la déclaration des cas de répression politique ou de violation des droits de la personne. Les activités exercées dans le cadre de ce projet permettront d'accroître la transparence et la responsabilisation politique.

7. Conclusion et prochaines étapes

Le gouvernement ouvert continue à orienter le changement. Le Canada a réalisé d'excellents progrès au chapitre de la mise en œuvre de son deuxième Plan d'action pour un gouvernement ouvert, mais il reste encore beaucoup à faire au cours de la prochaine année afin de s'acquitter de ses engagements envers les Canadiens.

Pour veiller à ce que les citoyens et les intervenants puissent suivre les progrès du Canada à l'égard du respect des engagements du Plan d'action, un rapport final d'autoévaluation sera publié plus tard en 2016. Tout en élaborant cette évaluation finale du Plan d'action du Canada 2014-2016, le gouvernement sera en mesure d'utiliser les leçons retenues comme base solide des activités et engagements futurs du troisième Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert.

Le Plan d'action de 2014-2016 a permis de commencer à intégrer les démarches et les principes de gouvernement ouvert au travail quotidien de la fonction publique, et d'expérimenter de nouvelles activités innovantes de gouvernement ouvert. Le gouvernement du Canada est déterminé à accélérer, élargir et renforcer la transparence et la reddition de comptes du gouvernement.

Annexe : S'attaquer aux grands défis du PGT

Chacun des engagements du Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert 2014-2016 appuie un ou plusieurs des cinq grands défis cernés par le Partenariat pour un gouvernement transparent (PGT) :

- GD1 – Améliorer les services publics;
- GD2 – Accroître l'intégrité publique;
- GD3 – Gérer efficacement les ressources publiques;
- GD4 – Créer des collectivités plus sûres; et
- GD5 – Accroître la responsabilisation des entreprises.

Engagements	Grands défis				
	GD1	GD2	GD3	GD4	GD5
ENGAGEMENTS FONDAMENTAUX					
1. Directive sur le gouvernement ouvert	X	X	X		
ENGAGEMENTS RELATIFS AUX DONNÉES OUVERTES					
2. Données ouvertes du Canada	X				
3. Institut des données ouvertes	X				
4. Données ouvertes pour le développement (DOD)	X	X	X		
5. Engagement fondamental relatif aux données ouvertes	X		X		
ENGAGEMENTS RELATIFS À L'INFORMATION OUVERTE					
6. Science ouverte	X		X		
7. Déclaration obligatoire pour le secteur extractif	X	X	X		X
8. Processus ouvert d'octroi de contrats	X				
9. Information ouverte sur les budgets et les dépenses	X	X	X		
10. Alphabétisation numérique	X				
11. Engagement fondamental relatif à l'information ouverte	X	X	X		
ENGAGEMENT RELATIF AU DIALOGUE OUVERT					
12. Consultations auprès des Canadiens	X				